

C . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE

Territoire correspondant à la couronne comprise entre 3 km et 10 km autour de la ZIP

Photo 20 : Domaine du château de Davenescourt - (© agence Coüasnon)

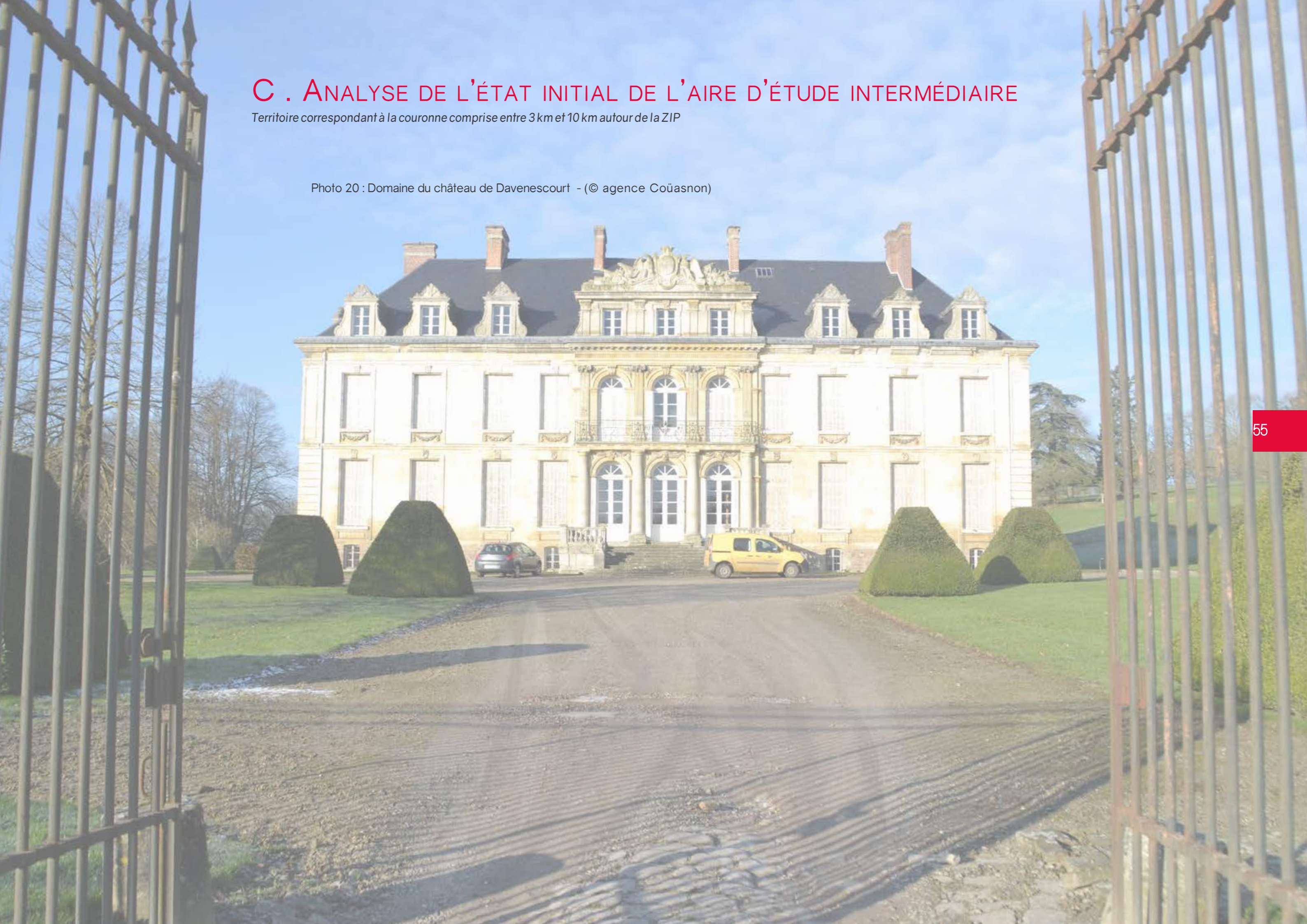


FIGURE 42 : CARTE DE L'AIRE INTERMÉDIAIRE

**PROJET ÉOLIEN
LES VALLAQUINS
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (80)**

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire rapprochée
-  Aire intermédiaire
-  Parc éolien en exploitation
-  Parc éolien accordé
-  Parc éolien en instruction (avis AE)

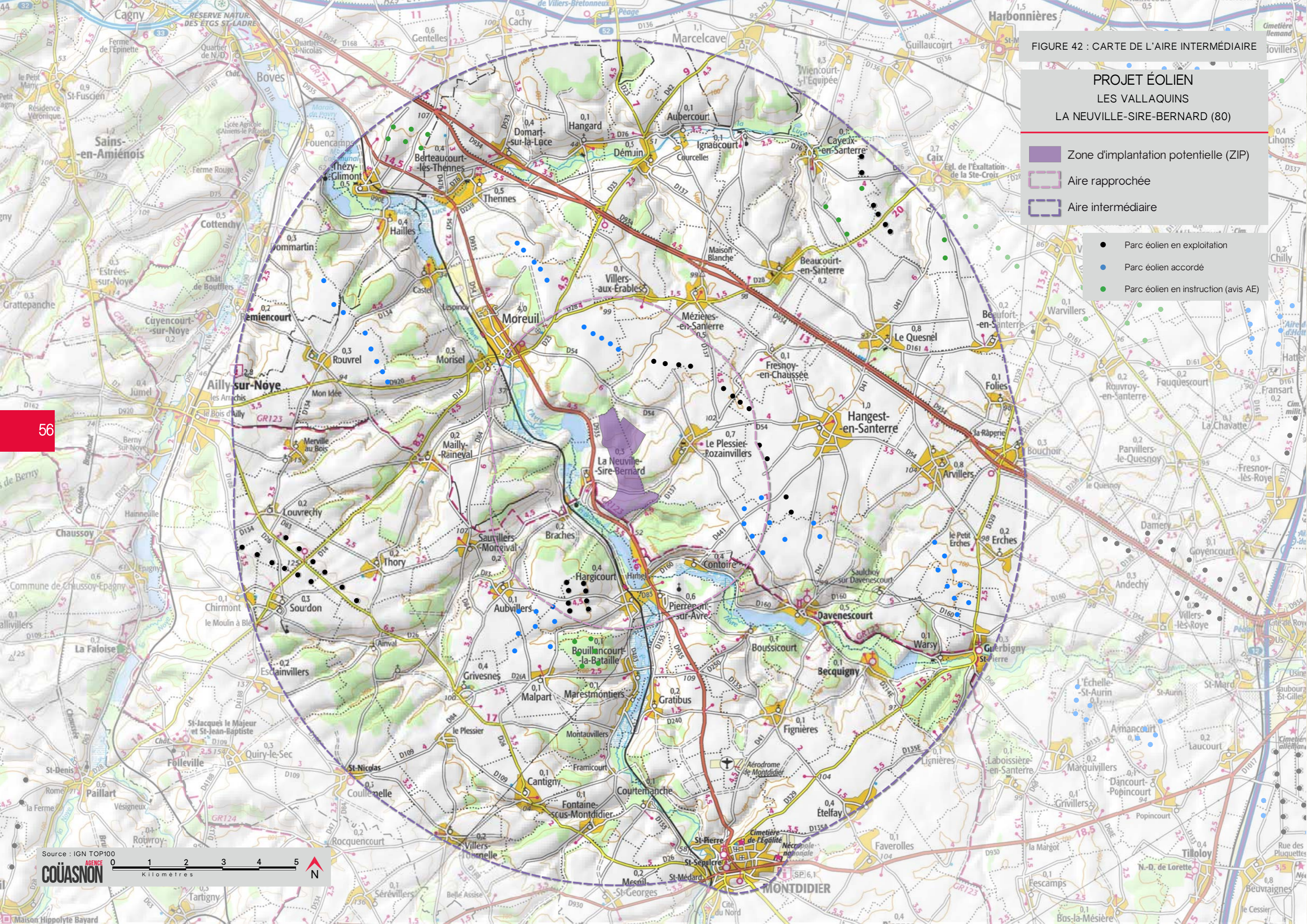

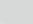
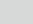
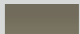




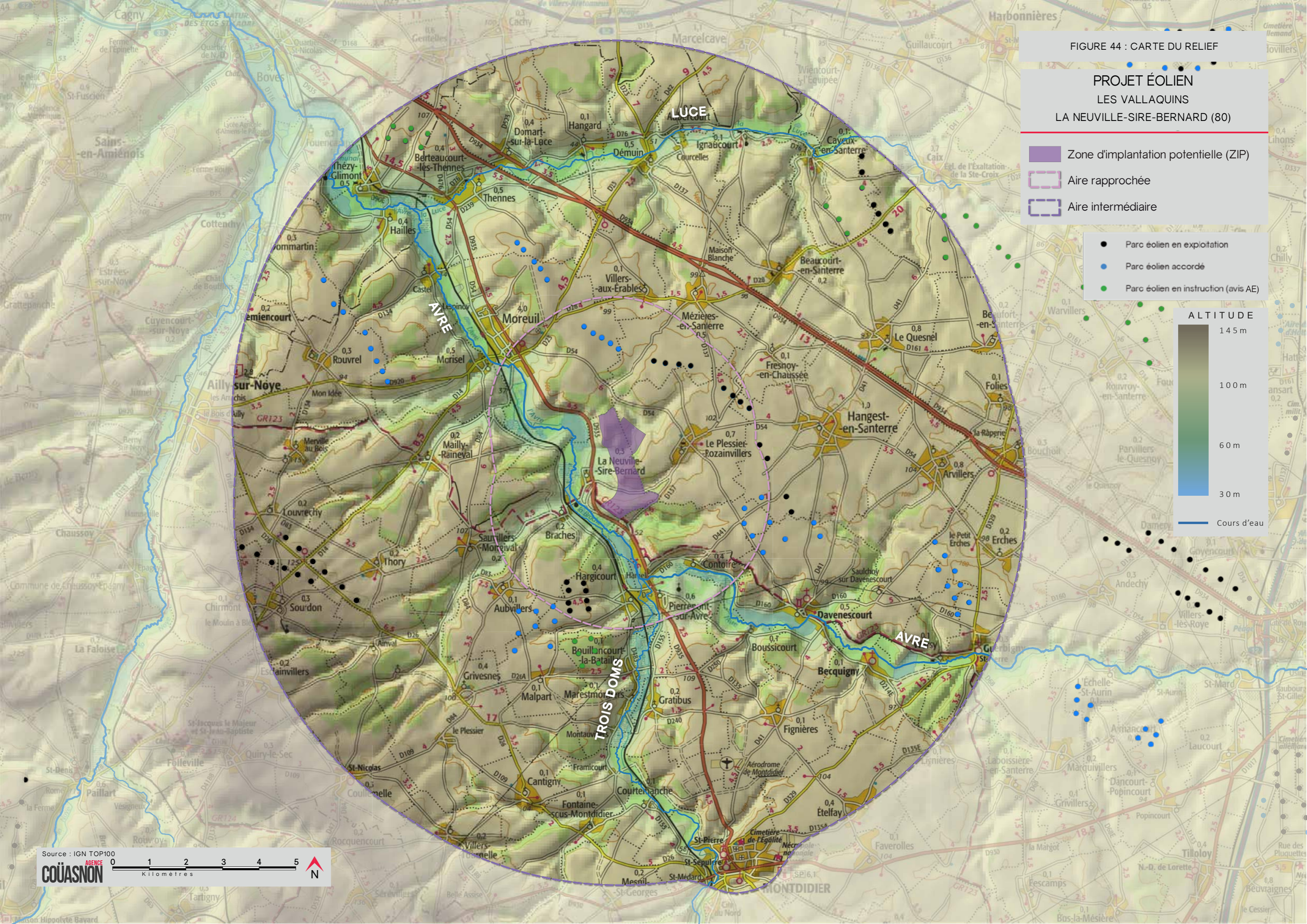
FIGURE 44 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN
LES VALLAQUINS
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (80)

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire rapprochée
-  Aire intermédiaire
-  Parc éolien en exploitation
-  Parc éolien accordé
-  Parc éolien en instruction (avis AE)

ALTITUDE

-  145 m
-  100 m
-  60 m
-  30 m
-  Cours d'eau



1 . CONTEXTE PAYSAGER

Afin d'affiner la compréhension du paysage de l'aire d'étude et notamment la typologie des perceptions au sein du périmètre de l'aire intermédiaire, l'analyse se décline suivant trois catégories : [1] relief et hydrographie, [2] axes de communication et [3] habitat. La mise en commun de l'évaluation de la sensibilité de chaque typologie d'enjeu permettra de caractériser la sensibilité générale du contexte paysager.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

L'aire d'étude intermédiaire offre une très grande variété de paysages.

Les vallées et vallons rayonnent autour de la zone du projet créant alors ponctuellement des ambiances plus intimes, en contraste avec l'ouverture du paysage sur le plateau du Santerre. La topographie de ce dernier présente de douces ondulations, surtout à l'ouest de la vallée de l'Avre, dues aux vallons affluents. Le plateau présente une légère inclinaison (secteurs hauts à l'ouest). Il n'y a pas de ligne de crête marquée ni de point haut en «belvédère» sur le paysage. La profondeur des vues varie énormément selon le positionnement de l'observateur (fond de vallée, mi-versant ou sur le plateau) et la présence des bois accompagnant très souvent les vallées, mais aussi plus rarement, rompant la linéarité de l'horizon lointain et panoramique sur le plateau.

La proximité et le positionnement de la zone d'implantation potentielle vis-à-vis des vallées de l'Avre et des Trois Doms, génèrent des enjeux paysagers forts au vu de transformations éventuelles des paysages intimes. La perception des éoliennes variera très faiblement. En dehors des vallées, les plateaux confèrent de grandes ouvertures visuelles et de longues vues, limitées très ponctuellement, ici et là, par la présence de bois et de villages accompagnés de courtils. La vallée des Trois-Doms entre Courtemanche et La Neuville Sire Bernard est dans l'axe du projet éolien. Sur cette séquence, les éoliennes pourront être perceptibles depuis le fond de la vallée. Une attention toute particulière doit être portée dans la suite du rapport sur la perception des éoliennes depuis ces vallées en analysant notamment les vues depuis les portions orientées en direction du projet éolien. Le motif éolien est perceptible de part et d'autre de la vallée sur les plateaux. En effet, on dénombre 3 projets en service, 4 projets autorisés et 2 en instructions au sein de l'aire étudiée, soit 59 éoliennes.

Ainsi des photomontages seront réalisés en partie III du présent volet paysager, afin de mesurer la prégnance des éoliennes et la transformation du paysage générée par leur introduction.

> VALEUR DE L'ENJEU : FORT



Photo 21 : La vallée de l'Avre (© agence Couâsnon)



Photo 22 : Vallée des Trois Doms (© agence Couâsnon)



Photo 23 : Un paysage empreint de l'énergie éolienne (© agence Couâsnon)



Photo 24 : Plateau vallonné à l'ouest de l'Avre (© agence Couâsnon)

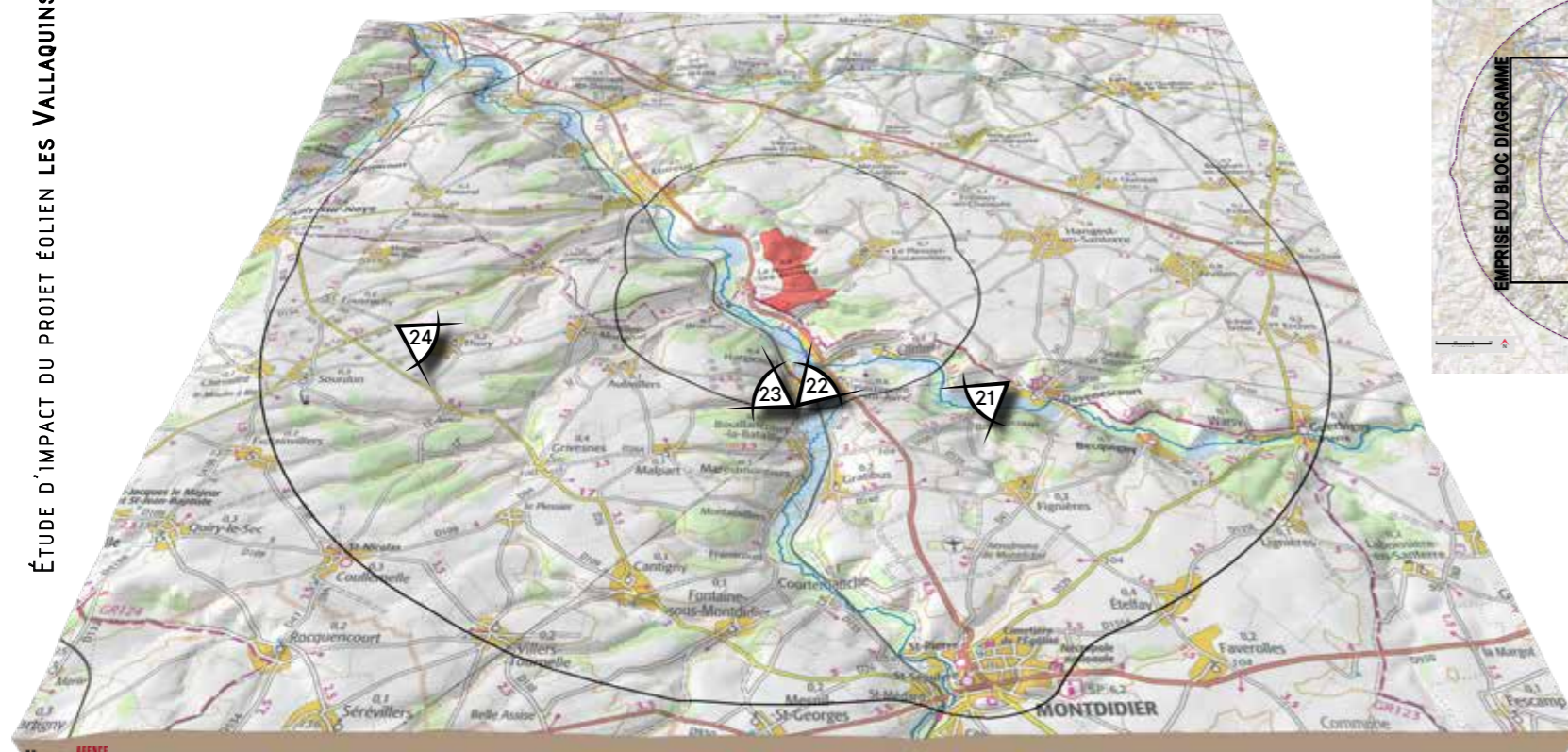
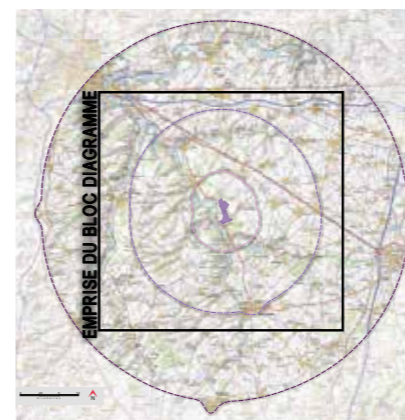


FIGURE 45 : BLOC DIAGRAMME DE L'AIRES INTERMÉDIAIRE - (© AGENCE COUÂSNON)



FACTEUR D'ÉLÉVATION : x3



FIGURE 46 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES

**PROJET ÉOLIEN
LES VALLAQUINS
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (80)**

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire rapprochée
- Aire intermédiaire

- Parc éolien en exploitation
- Parc éolien accordé
- Parc éolien en instruction (avis AE)

- Axes routiers**
- trafic < 1 000 véh/j
 - 1 000 - 2 000 véh/j
 - 2 000 - 5 000 véh/j
 - > 5 000 véh/j

Source : charente-maritime.fr (Conseil Général 17)

- Randonnée**
- Grande Randonnée

- Réseau ferroviaire**
- Voie ferrée
 - voie unique, mixte, non électrifiée

- Angle apparent**
- 0,1-0,5°
 - 0,5 -1°
 - 1,0 -5,0°
 - 5,0 -108,0° (angle maximal)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

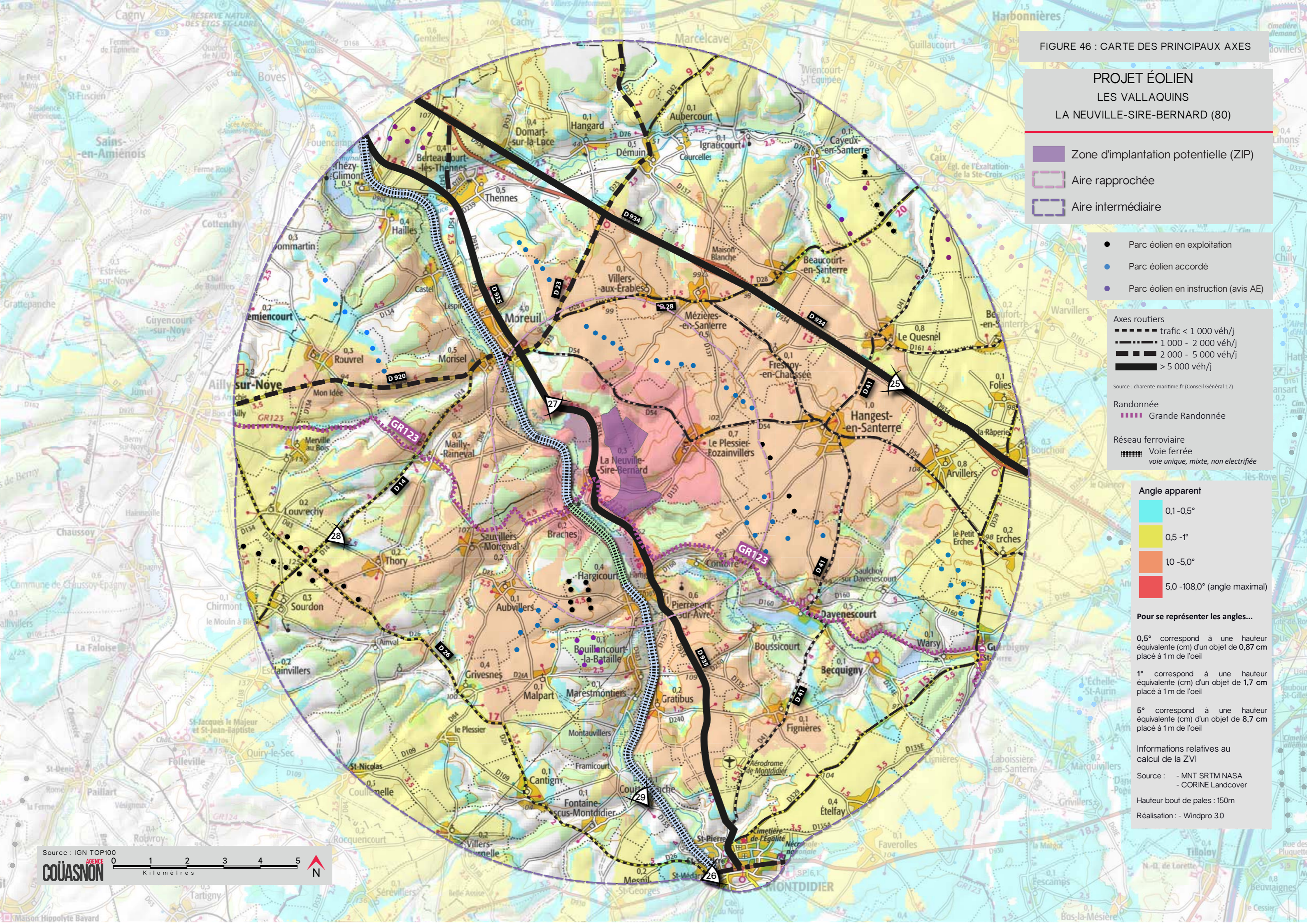
1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - MNT SRTM NASA
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 150m
Réalisation : - Windpro 3.0



1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

Le périmètre de l'étude englobe une large palette d'axes de circulation dont les niveaux de fréquentation sont très variables. Chemins de randonnée, voies ferrées, routes départementales traversent les plateaux, suivent les vallées, slaloment entre les bois ou les pénètrent.

1.2.1. AXES VIAIRES

Les axes de circulation viaires sont très ramifiés sur le territoire de l'étude. Hormis les grands axes de circulation rectilignes traversants, reliant les grands pôles urbains (Amiens / Roye ; Roye / Montdidier ; etc.), le réseau secondaire (assurant la liaison des nombreux petits villages et hameaux) rayonne autour des plus grandes localités de l'aire d'étude. Les vallées guident le tracé des voies :

- à l'interface du plateau et des vallées (parallèle aux cours d'eau),
- en fond de vallée.

En raison de la variété des paysages et de la diversité de l'ouverture des vues sur le territoire, la perception en direction du projet éolien depuis le réseau viaire est très variable, créant de cette façon épisodiquement, des séquences d'ouverture ou de fermeture brèves et momentanées ou parfois plus transitoires et durables. La topographie, la végétation et le bâti régissent la profondeur de champ et les bassins visuels. La carte de la page précédente, réalisée en fonction des résultats des zones d'influence visuelle du projet éolien (1), des données de terrain (2), de l'analyse par photo-interprétation des orthophotos de l'IGN (3) et des cartes du trafic dans le département (4), attribue une valeur d'enjeu en fonction :

- du degré d'ouverture,
- de la fréquentation,
- et de la distance au site du projet.



Photo 25 : La RD 934 - un axe routier structurant assurant la liaison entre l'agglomération Amiénoise et Roye - les vues y sont majoritairement ouvertes latéralement sur le plateau. (© agence Coüasnon)



Photo 27 : La RD 935 accompagne la vallée de l'Avre, ses méandres et ses portions rectilignes. Les vues, en-dehors des bourgs traversés implantés sur les rives du cours d'eau, sont parfois lointaines lorsque la chaussée n'est pas bordée de végétation et que la voie est suffisamment haute sur le versant oriental de l'Avre. (©



Photo 28 : La RD14 - En dehors des paysages de vallée, les vues sont majoritairement ouvertes sur de vastes parcelles cultivées. On y aperçoit notamment par contraste les nombreux petits villages repérables par leur couronne arborée, cette dernière gagnée peu à peu par les extensions pavillonnaires. (© agence Coüasnon)



Photo 26 : D930 - Au passage des bourgs, les vues sont cadrées par le front bâti limitant la perception du paysage alentour. La traversée des villages-rues parfois très longue contraste avec les paysages aux larges et profonds horizons. (© agence Coüasnon)

Ce territoire alterne entre paysages d'openfield, larges, très ouverts, prédominants et paysages plus intimes, de vallons et de vallées, plus rares. Les bourgs cachés derrière leurs courtils ne laissent que peu apparaître les clochers des églises. Rares éléments verticaux ponctuant le paysage, les aérogénérateurs sont des points de repère dans ces grandes étendues très ouvertes.



RD 329

Photo 29 : Les vallées souvent offrent des paysages intimes : boisés et/ou bocagers - village de Courtemanche au nord-ouest de Montdidier



1.2.2. CHEMINS DE RANDONNÉES

■ GR 123

GR 123 : De Clairly-Saulchoix (Somme) à Carlepont (Oise) - 121 km

Le chemin de grande randonnée 123 traverse le périmètre de l'étude sur un axe est / ouest et frôle la zone d'implantation potentielle, sans y pénétrer, au sud. Il emprunte de courtes portions de routes départementales notamment lors de la traversée d'un village, et de longues séquences de chemins ruraux pénétrant les bois et forêts, ainsi que par contraste, les openfields. Aux abords immédiats de la ZIP, le circuit emprunte la RD 935 en longeant la vallée de l'Avre et se poursuit par la RD 160 dans les méandres du cours d'eau vers l'est.

Les vues sont très limitées sur le parcours par les boisements, le bâti et le relief, hormis lors de la traversée des grandes cultures à l'ouest de la zone de projet.

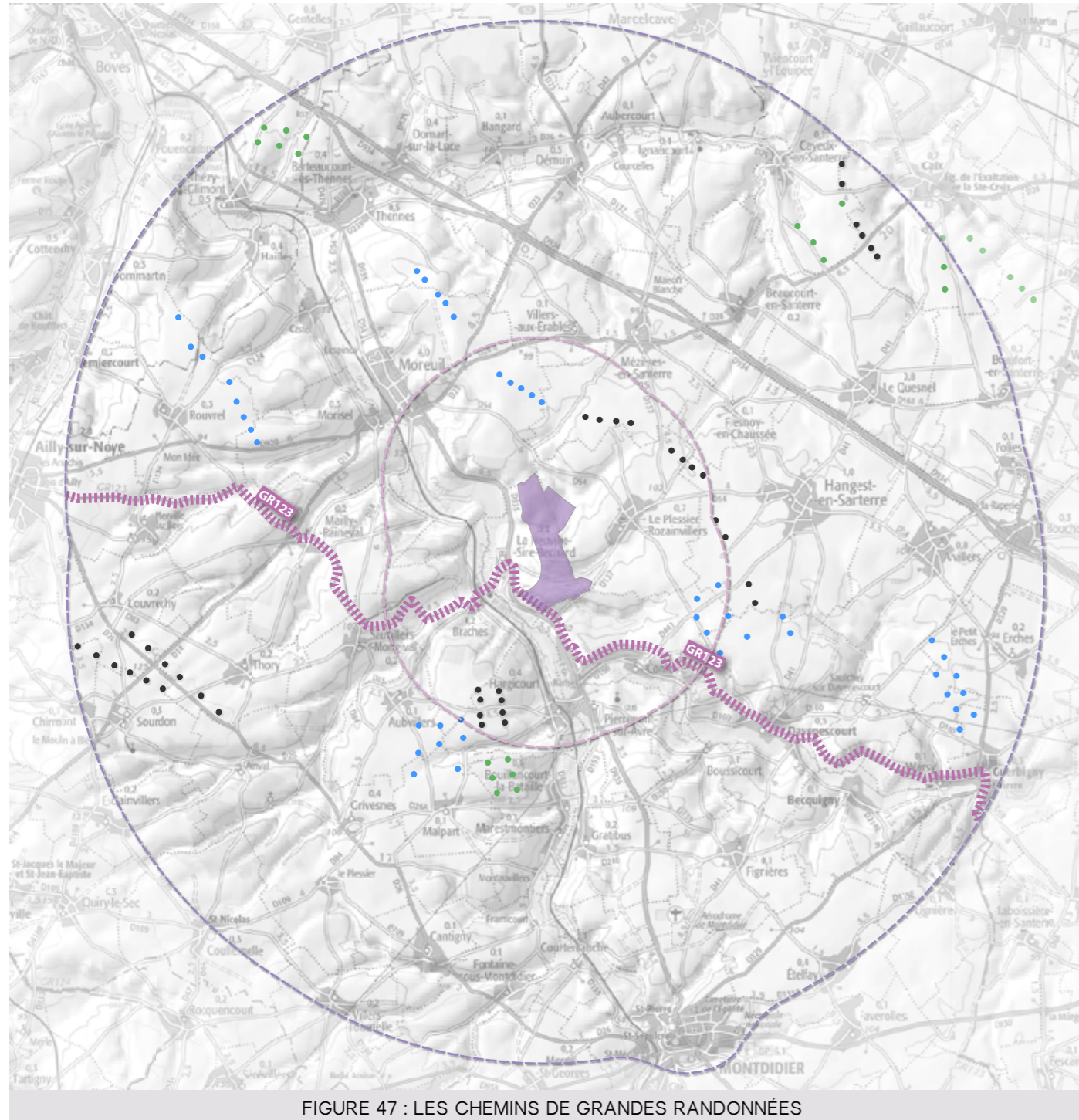


FIGURE 47 : LES CHEMINS DE GRANDES RANDONNÉES

> VALEUR DE L'ENJEU : TRÈS FAIBLE

1.2.3. RÉSEAU FERROVIAIRE

Le réseau et les infrastructures ferroviaires sont très présents dans le périmètre d'étude. La zone d'implantation potentielle est même bordée par la ligne assurant la liaison de Formerie, Hennicourt et Fouillooy. L'ouverture sur le paysage depuis les trains de voyageurs est très changeante au gré de la végétation bordant la voie ici et là, du relief et du bocage plus ou moins proche. Le projet éolien sera surtout visible latéralement dans les environs immédiats de la ZIP où le paysage est ouvert.



Photo 30 : Ligne ferroviaire entre Montdidier et Courtemanche dans la vallée des Trois Doms (© agence Couâsnon)

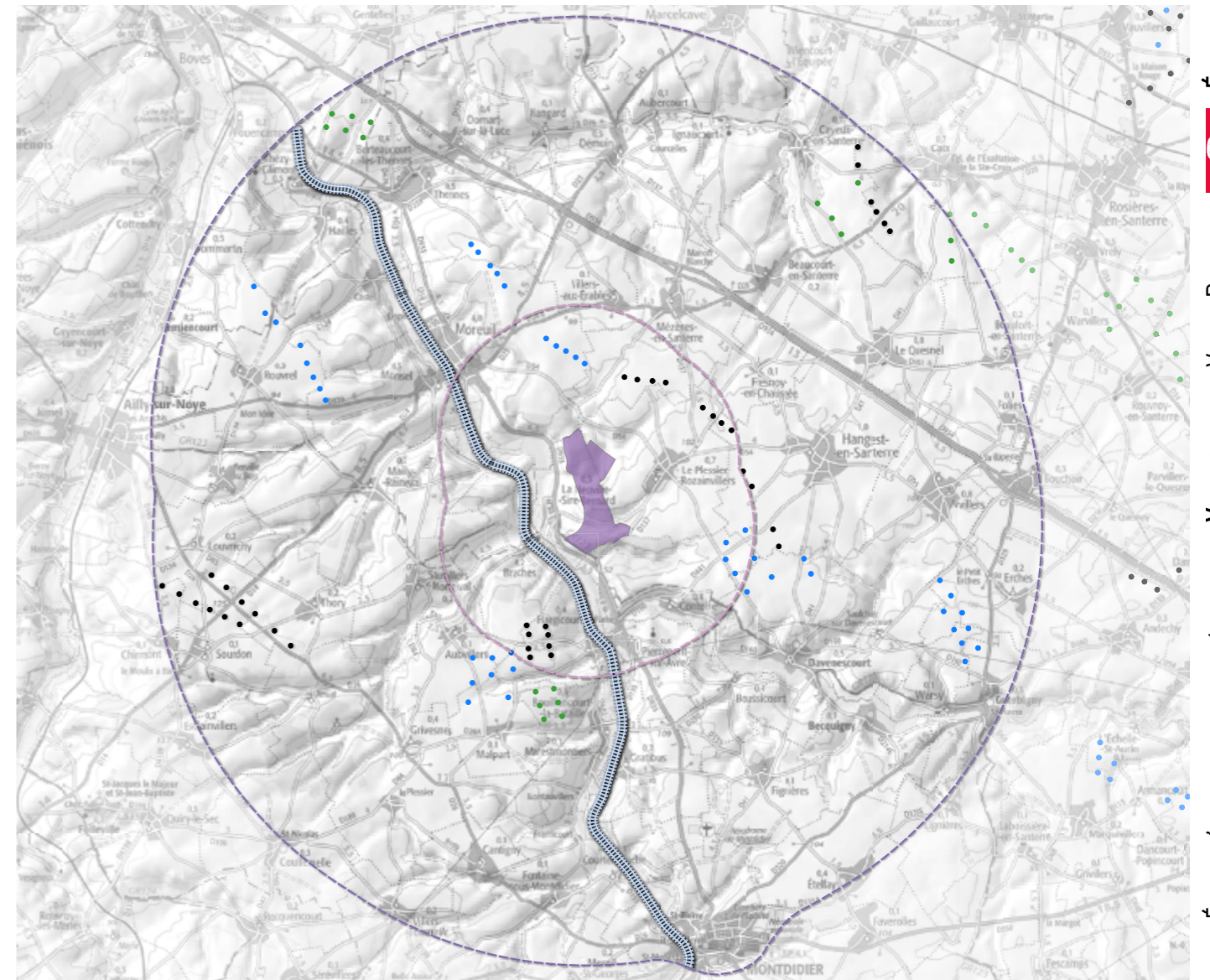








FIGURE 48 : LE RÉSEAU FERROVIAIRE

> VALEUR DE L'ENJEU : TRÈS FAIBLE

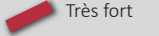
FIGURE 49 : CARTE DE SENSIBILITÉ DES AXES DE COMMUNICATION

PROJET ÉOLIEN
LES VALLAQUINS
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (80)

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire rapprochée
-  Aire intermédiaire

-  Parc éolien en exploitation
-  Parc éolien accordé
-  Parc éolien en instruction (avis AE)

Valeur de l'enjeu paysager

Axes routiers	Très fort	Fort	Modéré	Faible	Très faible	Nul
						
Axes ferroviaire	Très fort	Fort	Modéré	Faible	Très faible	Nul
						

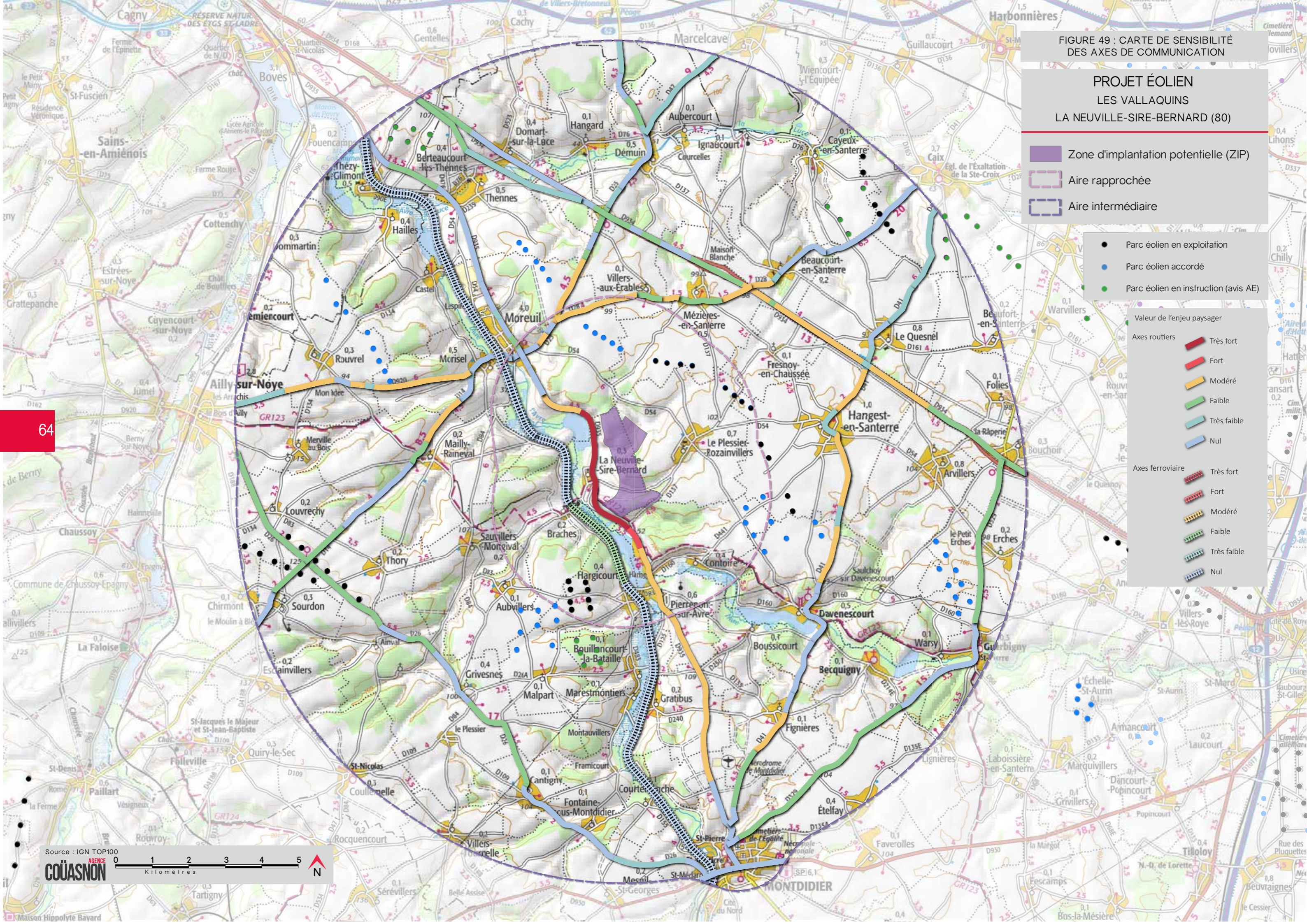


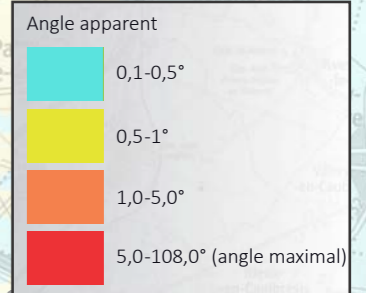
FIGURE 50 : CARTE DE LA RÉPARTITION DES BOURGS

PROJET ÉOLIEN
LES VALLAQUINS
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (80)

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire rapprochée
- Aire intermédiaire

- Parc éolien en exploitation
- Parc éolien accordé
- Parc éolien en instruction (avis AE)

- Ville de plus de 8000 Habitants
- Ville de 5000 à 8000 Habitants
- Ville de 2000 à 5000 Habitants
- Village de 500 à 2000 Habitants
- Village de moins de 500 Habitants



Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

